

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

REÇU

Le - 6 AOUT 2018

SOUS-PREFECTURE
de Ste MARIE

Etaient Présents 39 titulaires, 4 suppléants, 19 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

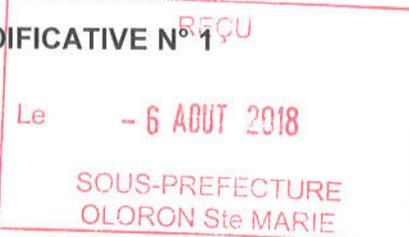
Jean GASTOU	à	Jacques CAZAURANG
Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Jean-Yves OLYMPIE suppléant de Elisabeth MEDARD
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Cédric PUCHEU
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Anne BARBET (excusée), Pierre ARTIGUET (excusé), Gérard BURS

RAPPORT N° 04-180705-FIN-

BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N° 1



M. LACRAMPE expose :

L'opération 36 « Signalétique et balisage PLR Barétous » étant terminée, les reste à réaliser d'un montant de 34 301.96 € viendront abonder l'opération 145 « Refonte PLR » du même montant afin de poursuivre l'opération.

Investissement

Dépenses

2315/951/36 – Installations, matériel et outillage technique	- 34 301.96 €
2188/951/145 – Autres immobilisations corporelles	+ 34 301.96 €

Suite à demande de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques en date du 4 mai 2018, il convient de procéder à la régularisation des écritures passées sur le budget principal 2017, en rapport à la baisse de 40 000 € de la dotation de compensation des EPCI. Les intérêts moratoires concernent l'entreprise Ayphassorho suite à la délibération du 20 décembre 2017. Par ailleurs, par courrier du 05 juin 2018 l'Etat nous a fait connaître le montant du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) 2018 incluant une augmentation de 70 000 €.

Fonctionnement

Dépenses

023 – Virement à la section d'investissement	- 110 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	- 76 700.00 €
6247/8203 Transports collectifs	+ 2 500.00 €
673/0200 Titres annulés	+ 58 000.00 €
6711/0200 Intérêts moratoires et pénalités sur marché	+ 1 200.00 €
739223 FPIC.....	+ 70 000.00 €

Recettes

74126/0200 Dotation de compensation	- 40 000.00 €
7411/0200 Dotation forfaitaire	- 15 000.00 €

Investissement

Dépenses

2188/0203/143 – Autres immobilisations corporelles	- 110 000.00 €
--	----------------

Il s'agit de la traduction comptable en section d'investissement de la modification ci-dessus effectuée en section de fonctionnement.

L'opération pour compte de tiers du schéma directeur de l'assainissement de Barétous étant terminée, il convient de clôturer l'opération. Une partie des restes à réaliser sera abondée sur l'opération 47 « schéma directeur de Barétous » permettant ainsi de la clôturer (6 400 €) et sur l'opération 179 « aménagement touristique » (5 000 €)

Le - 6 AOUT 2018

SOUS-PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Investissement

Dépenses

458150 – Opérations sous mandats dépenses - 63 400.00 €
2031/830/47 – Frais d'études + 6 400.00 €

Recettes

458251 – Opérations sous mandats recettes - 52 000.00 €

Renégociation de la dette

Outre que ce refinancement sur 17 ans de 5 anciens emprunts des territoires fusionnés, permettra d'accroître de manière significative jusqu'en 2028 notre capacité d'autofinancement nette, il répond par ailleurs à la recommandation de vigilance de la Chambre Régionale des Comptes quant à un emprunt à risque classifié 3E sur l'échelle GISSLER.

Investissement

Dépenses

166 Refinancement de la dette + 3 637 784.79 €
4817-040 Pénalités de renégociation de la dette + 635 488.43 €

Recettes

166 Refinancement de la dette + 3 637 784.79 €
1641-040 Capitalisation des indemnités de refinancement + 635 488.43 €

Fonctionnement

Dépenses

6682-042 Indemnités de réaménagement d'emprunt + 635 488.43 €

Recettes

796-042 Transfert de charges financières + 635 488.43 €

Régularisations diverses

Investissement

Dépenses

2188/301 Autres immobilisations corporelles + 20 000.00 €
2176/330/146 Collections et œuvres d'art - 10 000.00 €
2128/300 Autres agencement et aménagements terrains - 10 000.00 €
2188-040/0203 Autres immo corporelles + 10 000.00 €
2183/0200 Matériel informatique + 10 000.00 €

Recettes

021 – Virement de la section de fonctionnement - 110 000.00 €

1318 Subventions d'investissement - autres + 10 000.00 €
27638 Autres créances + 10 000.00 €

Fonctionnement

Dépenses

60632/0203 – Fournitures petit équipement

Recettes

722-042 Immobilisations corporelles (travaux en régie) + 10 000.00 €

OPERATION 179 : AMENAGEMENT TOURISTIQUE

Dépenses

2031/331/179 – Autres immobilisations corporelles + 25 000.00 €

Recettes

1311 Subventions d'investissement – Etat + 10 000.00 €

1312 Subventions d'investissement – Régions + 10 000.00 €

PLATELAGE DES PASSERELLES (OPERATION POUR COMPTE DE TIERS)

Dépenses

458152/321 opération sous mandats + 60 000.00 €

Recettes

458252/321 opération sous mandats + 60 000.00 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n°1 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 06.07.18

Le Président

Daniel LACRAMPE

